



# SYVICOL

Syndicat des Villes et  
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 22 septembre 2022

## Circulaire aux administrations communales

### N°07/2022

**Objet : Projet de Programme Directeur d'Aménagement du territoire – création d'un groupe de travail**

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

Le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire vous a fait parvenir par voie électronique le projet de Programme Directeur d'Aménagement du Territoire (PDAT2023) pour avis. D'après l'article 6 de la loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire, les communes disposent d'un délai de quatre mois à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception pour émettre cet avis.

Compte-tenu des répercussions que le futur programme directeur aura sur les communes à différents niveaux, le SYVICOL se propose de prendre position par rapport au projet de PDAT2023. Son objectif est double : conformément à sa mission statutaire, prendre position de manière fondée et constructive au nom de l'ensemble du secteur communal et, parallèlement, mettre à disposition des communes ses conclusions et pistes de réflexion, afin qu'elles leur soient utiles pour la rédaction de leurs propres avis. S'agissant d'un dossier d'une grande importance, le SYVICOL encourage d'ailleurs toutes les communes à profiter de la procédure en cours et à présenter leurs observations endéans le délai imparti.

Pour préparer son avis et afin de bénéficier de la plus large expertise possible, le SYVICOL va créer un groupe de travail ad hoc réunissant des élus et des fonctionnaires communaux dont la tâche consistera à analyser le projet de PDAT2023 et à proposer des observations. Ce groupe se réunira à plusieurs reprises au cours du mois d'octobre, afin que l'avis du SYVICOL soit disponible au courant du mois de novembre. Les deux premières réunions auront lieu le **lundi 3 octobre** et le **jeudi 6 octobre**, de **12.00 et 14.00 heures**. Pour qu'un maximum de personnes puisse prendre part à ces travaux, les réunions seront organisées de manière hybride, en présentiel et à distance.



Je vous prie dès lors de bien vouloir diffuser la présente à l'ensemble des membres de votre conseil communal ainsi qu'à votre administration. Les personnes intéressées à participer à notre groupe de travail sont invitées à envoyer un mail à l'adresse [reply@syvicol.lu](mailto:reply@syvicol.lu) ou à contacter le secrétariat du SYVICOL jusqu'au **30 septembre prochain**. Je suis certain que les échanges qui s'ensuivront viendront sans aucun doute enrichir vos propres réflexions.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations les meilleures.

Gérard Koob  
Secrétaire

Emile Eicher  
Président